

Savenay, le jeudi 2 décembre 2021

Le principal adjoint,  
Aux parents d'élèves,

Objet : Distribution des autotests

Madame, Monsieur,

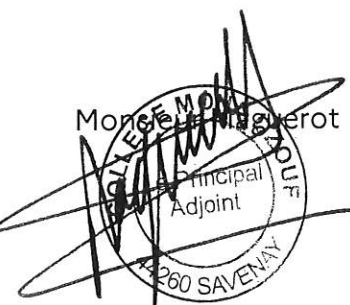
Votre enfant, élève de 6<sup>ème</sup> de moins de 12 ans et exclu de la possibilité de vaccination, a été destinataire ce jour d'une boîte de 10 autotests.

Cette distribution, réalisée par Mme Viou, infirmière scolaire, doit permettre à chaque élève de réaliser 2 autotests par semaine, pendant 5 semaines, sous la responsabilité des familles.

Chaque boîte est par ailleurs munie d'une notice d'explication, que vous retrouverez sur la page E-lyco du collège (cliquez sur l'onglet COVID). Ces autotests sont destinés à des élèves non identifiés comme cas contacts. Si votre enfant devait être cas contact, la réalisation d'un test PCR ou antigénique reste requise.

Pour toute demande d'information complémentaire, n'hésitez pas à solliciter le collège au 02.52.20.04.10.

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, mes plus sincères salutations.

  
Monsieur M. Guerot  
Principal Adjoint  
260 SAVENAY



**GOVERNEMENT**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

NOTICE D'INFORMATION  
DEPLOIEMENT D'AUTOTESTS POUR LES COLLEGIENS

Aux parents des élèves de 6<sup>ème</sup> et aux parents de collégiens,

Depuis le début de la pandémie de Covid-19 l'institution scolaire s'est fortement mobilisée pour assurer la protection maximale de votre enfant tout en lui permettant, au maximum, de poursuivre ses apprentissages au sein de son établissement. La stratégie retenue a pu évoluer au fil des mois en fonction des évolutions du virus et de sa circulation. Cette stratégie repose sur :

- Un protocole sanitaire comportant quatre niveaux permettant une réponse la plus proportionnée possible au niveau de circulation du virus ;
- Des campagnes de dépistage déployées notamment dans le premier degré ;
- Une offre vaccinale proposée aux élèves de plus de 12 ans dans les collèges et lycées.

Cette stratégie a permis de maintenir un enseignement en présence depuis le début de l'année scolaire 2021-2022 et limiter ainsi l'impact sur la scolarité des élèves tout en maîtrisant le risque sanitaire. L'amélioration de la situation sanitaire observée au moment de la rentrée scolaire de septembre 2021 s'est poursuivie jusqu'à la mi-octobre. A nouveau, la stratégie de maîtrise du risque Covid-19 en milieu scolaire a pu démontrer son efficacité durant cette première période de l'année scolaire.

Au retour des vacances de la Toussaint, une forte accélération de la circulation du virus est constatée. Cela a notamment conduit au renforcement des dispositifs par la généralisation des mesures du niveau 2 du protocole sanitaire pour l'ensemble du territoire au moment de la rentrée de Toussaint. Le milieu scolaire fait l'objet d'une surveillance permanente et de nouvelles adaptations pourraient être décidées si l'évolution de la situation le nécessitait.

Dans ce contexte de reprise de la circulation du virus, il a été décidé de renforcer la vigilance pour les élèves de 6<sup>ème</sup> qui ne sont pas éligibles à la vaccination. La stratégie de maîtrise du risque sanitaire est complétée depuis début décembre par la distribution d'autotests antigéniques nasaux aux élèves scolarisés en 6<sup>ème</sup> ainsi qu'aux élèves des autres niveaux du collège qui en font la demande. Les élèves sont invités à se tester une ou deux fois par semaine à leur domicile, sous la responsabilité des parents, et a minima jusqu'à la semaine de retour des vacances de Noël. Les modalités d'utilisation de ces autotests sont indiquées dans le « *Petit guide d'utilisation de l'autotest nasal pour l'enfant* » joint au présent document. Il indique également la conduite à tenir en fonction du résultat de l'autotest.

Nous vous remercions pour votre adhésion et votre contribution à ce nouveau dispositif. C'est tous ensemble, parents, Ecoles, élèves que nous pourrons continuer à sécuriser le milieu scolaire.

Novembre 2021